



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide alimentaire

Question écrite n° 23399

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la récente augmentation des prix alimentaires. Le programme alimentaire mondial (PAM) a récemment annoncé que son fonctionnement est possible uniquement grâce à des contributions volontaires et que, par conséquent, il ne pouvait répondre qu'à 63 % des besoins identifiés. En effet, depuis le mois de juin 2007, l'augmentation des prix alimentaires a été considérable ; en Asie, le prix du riz a doublé au cours des 2 dernières semaines et certains pays ont imposé l'interdiction des exportations alimentaires, limitant les importations d'autres pays. Le PAM doit maintenant faire face à une crise importante en raison de sa difficulté à réapprovisionner ses stocks pour les opérations humanitaires. L'agence a, en effet, besoin de 755 millions de dollars de plus que prévu pour mener à bien ses projets, un montant qui vient d'ajouter aux trois milliards de dollars que représente son budget pour 2008. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si la France participera à l'effort attendu par les pays membres du PAM afin de répondre à la crise actuelle de la manière la plus efficace et tenter ainsi de limiter son impact.

Texte de la réponse

Le programme alimentaire mondial (PAM) a revu l'estimation de ses besoins en matière d'aide alimentaire au cours de l'année 2008, passant de 3,1 à 5,7 milliards (+ 84 %), afin de tenir compte de l'accroissement des coûts des opérations existantes (appel de mars 2008), puis de l'augmentation du nombre de crises ou de leur intensité (conseil d'administration de juin 2008), résultant entre autres des tensions générées par la hausse des prix alimentaires. Or, en octobre, ces besoins étaient couverts à hauteur de 5,1 milliards de dollars, soit 89 % du total et près du double de 2007 (2,7 milliards de dollars). La France a exceptionnellement augmenté son aide alimentaire globale de 30 à 52 millions d'euros (+ 73 %), dont 28 millions sont mis en oeuvre par le PAM. Le reste du budget est mis en oeuvre par d'autres organisations multilatérales (Unicef, UNRWA, Croix-Rouge, FAO), les États bénéficiaires (Niger) et des ONG nationales et internationales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23399

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4102

Réponse publiée le : 20 janvier 2009, page 494